

Avenir urbain : des usines dans la ville

Autor(en): **Bossy, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 934

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1010843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des usines dans la ville

(jpb) Genève a mal à son développement. La ville du bout du lac présente tous les symptômes qui accompagnent une croissance anarchique: spéculation foncière, engorgement du trafic, hypertrophie du secteur tertiaire, marché du logement déséquilibré et centré sur les hauts revenus. Certes, les pouvoirs publics ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires pour contrecarrer cette évolution. Mais quand ils en ont les moyens, ils renoncent à en faire usage. Une situation qui reflète l'absence de conception d'ensemble de la part du Conseil d'Etat, plus porté au bricolage politique qu'à la maîtrise du développement du canton. A cet égard l'affaire d'ABB-Sécheron est exemplaire du cafouillage gouvernemental.

Rappel: l'été dernier, *Le Courrier* révèle que l'entreprise métallurgique de Sécheron, rachetée par Brown Boveri, désire se défaire de ses terrains (70'000 m² dont 60'000 en zone industrielle) pour s'installer à la périphérie après restructuration. Le financier Nessim Gaon, fort de l'appui financier de la Banque hypothécaire, un institut public dont la participation étonne dans ce genre d'affaire, est preneur avec un projet qui conjugue logements (54% de la surface dont la moitié de logements sociaux), tertiaire (40%) et industrie (6%). La nature et le gigantisme du projet — bâtiments de 32 m de hauteur! — s'expliquent par le prix demandé: 3000 francs le mètre carré. A ce prix-là il est difficile de faire mieux.

La réaction de la FTMH, de la gauche et des écologistes est claire: pas question de déclasser ces terrains industriels à proximité de la gare de Cornavin, alors que les nouvelles entreprises ont peine à se loger. Le Conseil d'Etat n'est pas chaud non plus; il aurait peine à justifier un projet comportant si peu de logements sociaux.

Sauver des emplois bernois

En décembre, la FTMH, à la suite d'une étude approfondie, dit-elle, change d'avis. Elle appuie un déclassement partiel des terrains de Sécheron et une installation de l'usine de transformateurs à la périphérie, seule solution à même de dégager les 100 millions de francs nécessaires à la reconstruction à l'extérieur, au financement du plan social et à l'effacement des dettes accumulées. Pour notre part, nous voyons dans ce revirement l'influence de la FTMH-Berne qui, en appuyant les intérêts de la multinationale ABB à Genève, cherche

à sauvegarder les emplois industriels de Baden.

Le Conseil d'Etat emboîte le pas. Pour sauver la substance industrielle d'ABB-Sécheron, il accepte le déclassement et la mise à disposition d'un terrain à l'extérieur pour la nouvelle usine de transformateurs. Il accepte également un prix de vente aux alentours de 2000 francs le mètre carré à condition que 70% des logements soient à caractère social et construits par des investisseurs à long terme.

L'enjeu

A première vue le projet défendu par le Conseil d'Etat paraît intéressant, puisqu'il vise à la fois à sauvegarder l'activité industrielle de Sécheron et à répondre à la demande de logements à loyers abordables, en évitant toute spéculation. Pourtant une analyse plus poussée montre que ces avantages sont illusoire.

Le logement d'abord. Le prix de vente évoqué — environ 2000 francs le mètre carré — ne permet pas de construire des logements sociaux à des conditions acceptables. L'équilibre financier d'un tel projet implique une densité d'habitation qui dépasse l'entendement. Le besoin de quelques milliers d'appartements supplémentaires justifie-t-il d'édifier des logements en vogue il y a deux décennies et dont nous avons honte aujourd'hui? En préconisant ce projet, le Conseil d'Etat prend une lourde responsabilité et montre le peu de cas qu'il fait du bien-être des futurs locataires.

L'industrie ensuite. La sauvegarde de la substance industrielle genevoise est un objectif justifié. Encore faut-il être au clair sur la nature de cette substance porteuse d'avenir. Depuis bientôt trente ans, la grande industrie genevoise, pour

n'avoir pas su s'adapter au marché, est en difficulté: licenciements, fermetures, rachats par des groupes étrangers et alémaniques se sont succédés. L'histoire de Sécheron s'inscrit dans cette droite ligne de l'échec: rachat par BBC, deux tiers des emplois supprimés, transfert des activités rentables en Suisse alémanique.

Défendre les intérêts genevois

Nous en sommes au dernier acte: il ne reste plus qu'à tirer la rente foncière par le déclassement d'un terrain situé au centre de l'agglomération. Dans la stratégie planétaire de la multinationale ABB, l'avenir industriel de Genève ne compte pas. C'est ce que le Conseil d'Etat ne comprend pas (on ne veut pas comprendre?). Contre paiement comptant, ABB promet de reprendre la construction des transformateurs dans une zone industrielle périphérique. Pour combien de temps? A la première occasion, le groupe suédois-helvétique vendra son usine et son droit de superficie au plus offrant. L'échange est décidément par trop inégal.

L'avenir industriel genevois ne se construira pas avec des chevaux de retour fatigués mais avec des activités nouvelles basées sur des techniques de pointe et moins friandes en espace. Si du moins la collectivité genevoise ne brade pas les terrains disponibles au profit de projets immobiliers déments.

La presse locale a largement évoqué le bras de fer qui, dans cette affaire, oppose Christian Grobet, président du Département des travaux publics, à Jean-Philippe Maître, responsable de l'Economie publique. Notons au passage que nous attendions plus de dynamisme et d'imagination de la part du jeune magistrat démocrate-chrétien: les coups de gueule et l'appui qu'il apporte à ABB ne font pas une politique économique. Le bras de fer, nous aimerions le voir entre le Conseil d'Etat, conscient de l'enjeu, et ABB aux prétentions exorbitantes. Déjà le gouvernement genevois s'est fait piéger par les Ateliers des Charmilles (DP 921). Un nouveau faux pas dans l'affaire de Sécheron et c'est la porte ouverte à la spéculation sur d'autres terrains industriels urbains, en premier lieu celui d'Hispano. A tendre le cou sans résister, les Genevois seront malvenus de se plaindre de la domination alémanique. ■